

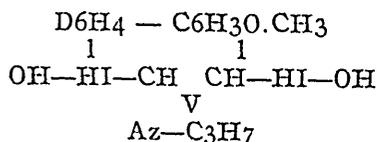
Il en est ainsi pour un certain nombre d'affections broncho-pulmonaires, dans lesquelles la toux, la dyspnée, les difficultés de l'expectoration demandent, les unes à être amendées, sinon complètement combattues, les autres à être facilitées et activées.

C'est à ce propos, que nous avons employé l'iodure de codéine dans une série de cas, et en particulier chez les emphysémateux, bronchitiques, tuberculeux, etc.

Pharmacologie.—En faisant réagir à chaud deux équivalents d'acide iodhydrique sur un équivalent de codéine, on obtient, par cristallisation des aiguilles légèrement jaunâtres, renfermant en poids:

Codéine.....	51,02
Iode.....	43,54
Eau.....	5,44

Ces cristaux constituent le biiodure ou iodhydrate acide de codéine, dont la formule schématique paraît être la suivante:



Ce sel est soluble, dans environ 60 parties d'eau froide ou trois parties d'eau bouillante. L'alcool à 90° en dissout à peu près le 40e de son poids, à chaud, et, de très faibles proportions, à froid.

Il est presque insoluble dans l'éther, même bouillant, dans la benzine; soluble, dans 100 parties de chloroforme.

L'acide sulfurique concentré et l'acide nitrique le décomposent à froid, en le colorant en brun foncé. Les acides chlorhydrique et acétique le dissolvent facilement. Ce sel est également très soluble dans l'ammoniaque.

Aucune coloration pourpre ne doit se produire avec le chloroforme, la benzine ou le sulfure de carbone, ce qui démontrerait, s'il en était autrement, que l'iodure de codéine contient des traces d'iode en liberté.

Le biiodure de codéine s'emploie, soit sous forme de sirop, dosé à 0,04 centig. pour 20 grammes; de pilules à 0,01 cent., de solutions stérilisées pour injections hypodermiques, dosées à 0,01 centig. par centimètre cube.

Les incompatibilités de ce sel sont les mêmes que celles des deux composants, l'iodure et la codéine.

Action thérapeutique.—Le biiodure de codéine jouit à la fois des propriétés de ses deux corps composants.

Après Wright, Trousseau avait institué la médication de la dyspnée par KI, en cas d'asthme; Germain Sée l'appliqua avec efficacité dans la dyspnée des bronchitiques, des emphysémateux, des cardiaques.

D'après lui, les résultats se rapporteraient à la liquéfaction des produits du catarrhe bronchique — au développement d'une hyperémie pulmonaire, qui supprimerait la stase du sang veineux — à une irrigation plus active du cœur, capable de relever et de tonifier l'action cardiaque.

D'autre part, d'après Bing, l'iode en combinaisons avec un alcaloïde, peut se dégager de ces combinaisons, et sous l'influence de CO<sub>2</sub>, se retrouver à l'état naissant, jouissant ainsi d'un pouvoir antiseptique, mais aussi d'une toxicité supérieure (1). Ainsi s'expliquerait peut-être l'apparition de légers phénomènes d'iodisme, chez les sujets traités par le biiodure de codéine, avec des doses d'iodure relativement très faibles.

Les expériences de Buchanan (de Glasgow) qui avait substitué l'acide iodhydrique à l'iodure de potassium, et celles d'Atkinson, qui a montré que, chez nombre de malades, l'acide iodhydrique aurait été plus efficace que l'iodure alcalin, viennent à l'appui de l'observation que nous avons faite: "Les petites doses employées d'iodhydrate de codéine ont produit des effets aussi manifestes que les doses d'iodures alcalins, habituellement employées, dans les affections broncho-pulmonaires."

Pour ce qui est de la codéine, ainsi associée à l'iode, elle reste ici au premier rang des médicaments utiles contre la toux. Plus généralement employée que la morphine, ordinairement réservée aux cas

(1) Analogie des combinaisons de l'iode avec les albuminoïdes.